## ISF 2016 : l'innovation au service de la recherche de performance

En l'espace de 15 ans, Truffle Capital est devenu un acteur de référence du financement de l'innovation et un nom incontournable pour ceux qui souhaitent diversifier leurs investissements tout en réduisant leur impôt de solidarité sur la fortune. Bernard-Louis Roques et Sneha Hiremath respectivement directeur général et directeur du développement de Truffle Capital présentent l'offre ISF 2016.

Truffle Capital, société de gestion spécialiste du capital-investissement, cultive sa différence et un véritable savoir-faire sur le segment des technologies innovantes depuis 15 ans.

## Stratégie d'investissement ciblée chez Truffle Capital

Acteur reconnu du marché, <u>Truffle Capital</u> a pour objet de bâtir et accompagner des entreprises à fort potentiel centrées sur deux secteurs que sont les sciences de la vie & cleantech et les technologies de l'information. « *Nous avons pour vocation de créer et de construire des sociétés disruptives qui développent des technologies nouvelles et qui ont vocation à devenir des leaders de nouveaux secteurs »*, précise son directeur général Bernard-Louis Roques.

En quête de performance, Truffle Capital gère 730 M€ via différents fonds à destination des investisseurs particuliers et des institutionnels et a accompagné au cours des 15 dernières années pas moins de 84 entreprises dont 13 désormais cotées en bourse.

Fort d'expériences entrepreneuriales réussies, Truffle Capital met son savoir-faire au service des particuliers en quête de diversification de leur patrimoine et d'un avantage fiscal.

L'aménagement du dispositif ISF-PME, resserré sur les PME les plus jeunes, est-il susceptible d'altérer la stratégie d'investissement menée par Truflle Capital ?

## Avantage compétitif renforcé pour Truffle Capital

Chaque année, ou presque, les lois de Finances modifient le dispositif d'incitation à l'investissement dans les PME. En 2016, la loi recentre le dispositif ISF-PME sur les seules jeunes PME. Sont désormais éligibles à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) via l'investissement direct et les FIP les seules PME de moins de 7 ans, et celles de moins de 10 ans pour les FCPI.

A mille lieues de s'en inquiéter, Sneha Hiremath, la directrice du développement de Truffle Capital, semble au contraire s'en réjouir. Le resserrement sur les PME jeunes « nous conforte dans notre façon de faire depuis 15 ans parce que nous sommes focalisés sur ces entreprises vraiment jeunes et vraiment innovantes dans nos secteurs de spécialisation. »